



VILLE D'YVERDON-LES-BAINS

MUNICIPALITE

PM

Préavis n° 47
17 novembre 2006

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

la 2ème série de compléments au budget 2006

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 47 du règlement de la Municipalité du 7 mars 1985, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

CHARGES

Budget 2006 Créd. Compl.

1. ADMINISTRATION GENERALE

100.3101	<u>Fournitures, imprimés, consom.</u> Achat d'une machine pour compter les bulletins de vote (décision municipale du 10.03.2006)	50'900	3'800
	Etat de Vaud, facturation de prestations pour les élections (décision municipale du 16.11.2006)		30'000
101.3171	<u>Jumelages</u> Aide communale au financement de l'échange d'élèves avec Winterthur (décision municipale du 01.06.2006)	59'700	2'200
101.3175	<u>Crédits compétence Municipalité</u> Diverses actions dans le cadre de la mobilité réduite (décision municipale du 16.11.2006)	177'000	18'500

101.3185	<u>Honoraires et frais d'expertises</u> Mandat à la HEIG pour étude sur l'alimentation en haute tension de la commune (décision municipale du 16.11.2006)	60'000	4'800
	Honoraires avocat pour divers mandats (décision municipale du 16.11.2006)		30'000
101.3650	<u>Aides aux sociétés</u> USLY, dépassement du budget d'organisation de la manifestation du 1 ^{er} août 2006 (décision municipale du 16.11.2006)	156'800	3'800
130.3092	<u>Recrutement, recherche du personnel</u> Difficultés à repourvoir des postes vacants (décision municipale du 16.11.2006)	40'000	30'000

2. FINANCES

230.3663	<u>Aides à l'école de musique</u> Participation de la commune à la création de la section Jazz (décision municipale du 29.06.2006)	65'000	4'000
----------	--	--------	-------

3. URBANISME ET BATIMENTS

157.3114	<u>Achats de matériel et machines</u> Remplacement beamer endommagé accidentellement (décision municipale du 21.09.2006)	28'400	8'900
344.3141.01	<u>Entretiens-rénovations</u> Sous-Bois 15, rempl. d'un chauffe-eau (décision municipale du 19.10.2006)	164'500	5'900
	Bullet 3, remplacement carte électronique et composants de l'ascenseur (décision municipale du 26.10.2006)		3'500
	Rénovation de divers appartements vacants (décision municipale du 02.11.2006)		15'000
346.3141.01	<u>Entretiens-rénovations</u> Café du Raisin, aménagement des locaux (décision municipale du 24.08.2006)	288'000	25'000

354.3141.01	<u>Entretiens-rénovations</u>	431'500	
	La Marive, remplacement d'éléments de l'éclairage de secours (décision municipale du 26.09.2006)		5'400
	Temple de Fontenay, installation d'une ligne téléphonique (décision municipale du 15.06.2006)		11'700
	Temple de Fontenay, remplacement de la chaudière (décision municipale du 22.06.2006)		35'000
	La Bergerie, frais de démolition du bâtiment selon préavis no 19 du 12.05.2006		25'000
	Colonie Jolie-Brise, remplacement régulation et vannes de chauffage (décision municipale du 05.10.2006)		15'000
355.3114	<u>Achat de matériel et de machines</u>	33'925	
	Collège Léon-Michaud, remplacement d'une auto-laveuse (décision municipale du 31.08.2006)		4'100
355.3189	<u>Prestations de tiers</u>	36'400	
	Pavillon du Levant (Bains), frais de transfert et déménagement à Roger-de-Guimps (décision municipale du 06.07.2006)		5'400

4. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

465.3011	<u>Traitements</u>	396'000	
	Remplacement en parallèle du chef STEP non-budgeté (décision municipale du 16.11.2006)		30'000
465.3901	<u>Charges sociales</u>	112'900	
	Remplacement en parallèle du chef STEP non-budgeté (décision municipale du 16.11.2006)		9'000
466.3811	<u>Attribution au fonds STEP</u>	1'230'800	
	Remplacement en parallèle du chef STEP non-budgeté (décision municipale du 16.11.2006)		-39'000

5. EDUCATION ET JEUNESSE

516.3185	<u>Prestations de services</u> Etude pour harmonisation des horaires (décision municipale du 07.09.2006)	18'000	20'000
----------	--	--------	--------

6. POLICE ET SPORTS

611.3111	<u>Achats machines et mobilier</u> Réaménagement des bureaux de la police municipale (décision municipale du 14.09.2006)	2'000	35'000
613.3111	<u>Achats machines et mobilier</u> Achat caissette sécurisée pour horodateur (décision municipale du 20.07.2006)	20'000	16'200
613.3189	<u>Prestations de tiers</u> Prestions suppl. pour la gestion et le transport sécurisés de la monnaie (décision municipale du 20.07.2006)	22'000	5'400
620.3012	<u>Salaire du personnel occasionnel</u> Aide à 70 % pendant l'été (décision municipale du 15.06.2006)	0	10'200
620.3901	<u>Charges sociales</u> Aide à 70 % pendant l'été (décision municipale du 15.06.2006)	136'200	1'000

7. AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE

156.3102	<u>Livres et journaux</u> Achat livre précieux « Historia Plantarum » (décision municipale du 05.10.2006)	70'000	6'800
Total des charges			381'600

REVENUS

3. URBANISME ET BATIMENTS

354.4803	<u>Prélèvement au fonds de rénovation</u> Colonie Jolie-Brise, remplacement régulation et vannes de chauffage (décision municipale du 05.10.2006)	0	15'000
----------	--	---	--------

5. EDUCATION ET JEUNESSE

156.4659	<u>Prélèvement au fonds</u> Achat livre précieux « Historia Plantarium » (décision municipale du 05.10.2006)	0	6'800
----------	--	---	-------

Total des revenus **21'800**

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la Commission des finances, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Des compléments au budget 2006 représentant au total une augmentation de charges de fr. 381'600.- et une augmentation des revenus de fr. 21'800.- sont accordés à la Municipalité.

Article 2.- La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de revenus prévus au budget 2006	1'324'571
- augmentation des charges 1 ^{ère} série	- 423'700
+ augmentation des revenus 1 ^{ère} série	+ 45'000

	<u>Modification des charges</u>	<u>Modification des revenus</u>	
1. Administration générale	123'100		
2. Finances	4'000		
3. Bâtiments et urbanisme	159'900	15'000	
4. Travaux et environnement	0		
5. Education et Jeunesse	20'000		
6. Police et sports	67'800		
7. Affaires sociales et Culture	6'800	6'800	
8. Service des Energies	0		
	<hr/>		
Charges supplémentaires	381'600		- 381'600
Revenus supplémentaires		21'800	<hr/> + 21'800
Excédent de revenus selon budget et crédits complémentaires			586'071

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

R. Jaquier

J. Mermod

Délégué de la Municipalité : M. R. Jaquier